

TERESA DUFORT RECONNUE PAR BENCHMARK LITIGATION CANADA COMME L'UNE DES 50 MEILLEURES AVOCATES PLAIDANTES

Publié le 20 septembre, 2021

Catégories: [Actualités](#)

La chef de la direction de McMillan, Teresa Dufort, figure parmi les gagnantes des prestigieux prix « 50 meilleures avocates plaidantes » de Benchmark Litigation Canada.

[Teresa Dufort](#) est associée au sein du groupe de [litige et règlement des différends](#) de McMillan, chef de file du groupe Responsabilité du fait du produit et réglementation et membre actif du groupe Actions collectives. Elle est aussi chef de la direction du cabinet. La pratique de Teresa est très axée sur la défense en matière de responsabilité du fait du produit et les questions de réglementation touchant les produits. Elle est la conseil canadienne principale de nombreux fabricants et distributeurs canadiens, américains, européens et asiatiques de biens de consommation et de produits commerciaux et industriels. Elle est reconnue pour agir en défense dans le cadre d'actions collectives et dans le cadre de poursuites individuelles et commerciales en matière de responsabilité du fait du produit visant une multitude de produits comme des véhicules motorisés, des produits de consommation, des produits récréatifs, de la machinerie industrielle et de construction et des matériaux de construction. Elle est également très ferrée sur les exigences prévues à la *Loi sur la sécurité automobile*, les exigences liées aux émissions provenant des véhicules prévues à la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, et la réglementation des produits de consommation, notamment celle prise en application de la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation*.

Le processus de recherche approfondie employé par Benchmark pour dresser la liste des 50 meilleures avocates plaidantes au Canada pour 2021, suppose des mois d'enquête au sujet des activités professionnelles des avocates plaidantes ainsi que des sondages et entrevues individuelles auprès des clients. Le processus se conclut par la sélection des avocates les plus distinguées en litige. Ces femmes ont gagné leur place de chefs de file en litige en participant à certains des dossiers de litige qui ont eu le plus d'impact au cours des dernières années et elles ont su gagner le respect de leurs pairs et clients. Bien qu'elles soient issues de domaines de pratique très divers, elles se partagent l'honneur d'être reconnues comme les meilleures dans leurs domaines respectifs.

Les avocat.e.s du groupe de [litige et règlement des différends](#) de McMillan représentent avec succès des clients canadiens et étrangers dans pratiquement tous types de différends commerciaux et quasiment tous ressorts. Si les services de McMillan sont fréquemment retenus pour assurer le respect des droits d'entreprises clientes et la défense de leurs produits et marques, le cabinet représente et conseille aussi des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des tribunaux, ainsi que des organisations et groupes internationaux. Les avocat.e.s du groupe sont formés en common law et en droit civil, parlent couramment plusieurs langues et jouissent d'une vaste expérience du litige, de l'arbitrage et de la médiation aux échelons national, transfrontalier et international. Nos avocat.e.s ne cessent d'être reconnu.e.s pour leur créativité et leur efficacité dans le règlement satisfaisant des différends, tant judiciaire qu'extrajudiciaire.